

Intervention de Céline Béraud à la rencontre nationale de CdEP du 18 avril 2010

Sur le thème « Chercher l'unité dans l'Eglise », abordé par les membres de CdEP, réunis à Issy-les-Moulineaux le 18 avril 2010, Céline Béraud, maître de conférences en sociologie à l'Université de Caen, donne une vue globale du catholicisme en France.

Elle étudie la nouvelle répartition des tâches dans l'Eglise : *Le métier de prêtre*, 2006 ; *Prêtres, diacres, laïcs : révolution silencieuse*, 2007.

L'unité dans l'Eglise inquiète à l'intérieur, mais l'Eglise conserve une image monolithique dans les médias, image cultivée comme telle. Comment saisir la diversité ?

- en analysant les types de liens entre les individus catholiques et le catholicisme
- en évoquant les catholiques engagés et leur pluralité interne face à l'autorité
- en s'interrogeant sur l'impact des « affaires » sur cette diversité.

1. Qui repère-t-on comme catholiques ? Ou quel est le profil socio-démographique des catholiques ?

Une enquête européenne sur les valeurs faite tous les neuf ans montre la baisse du poids des catholiques en France : 70% en 1981, 53% en 1999, 42% en 2008 (Enquête EVS).

Chez les jeunes (18 – 29 ans) : 23% se déclarent catholiques contre 65% chez les plus de 60 ans.

On constate un renouvellement problématique des générations, même si l'écart hommes-femmes tend à se réduire.

Les zones rurales demeurent plus catholiques que les grandes villes.

Que deviennent ces « ex-catholiques » ? Ils ne vont pas vers d'autres religions, ils sont plutôt sans religion (un français sur deux).

20% de la population a quitté le catholicisme : parmi eux, 94% sont sans religion.

Certains jeunes adolescents n'ont jamais rencontré aucun culte, beaucoup ne connaissent pas le sens du mot : *aumônier*.

9% des Français vont une fois par mois à la messe, le décrochage date des années 1965-1975. Maintenant, on assiste à un phénomène de rupture générationnelle.

La tendance à la baisse s'estompe, on aboutit à un noyau dur de catholiques déclarés.

Le critère de la pratique présente plusieurs limites. La pratique religieuse fonctionne en cercles concentriques : au cœur, le noyau dur des volontaires ; à la périphérie, des catholiques « saisonniers » ayant des liens ponctuels avec le catholicisme (demandes de baptêmes, de mariages). Ces derniers constituent une part importante de la population. Les baptisés étaient 75% vers 1970, aujourd'hui moins de 50%. Les mariages étaient 90% vers 1950, 40% en 2000. Les funérailles religieuses représentent environ 80% des obsèques.

La littérature cléricale de refus de distribution des sacrements a cessé. Aujourd'hui elle rend un service anthropologique de bonne volonté.

Entre les deux cercles extrêmes, se retrouvent des catholiques privilégiant les temps forts (journées mondiales de la jeunesse par exemple).

Colette Muller et Jean-René Bertrand, dans *Où sont passés les catholiques*, proposent une nouvelle réflexion sur les indicateurs.

2. Au sein des catholiques engagés existe une grande diversité qui s'organise autour de critères différents

Les oppositions sont visibles dans les années 70. Au début des années 80, s'opère une réunification au moins apparente : le catholicisme devient moins contestataire et est mis au pas. La contestation militante s'essouffle. Comme un peu en trompe l'œil, pour reprendre l'image de Philippe Portier, apparaissent deux pôles de référence : le pôle de l'ouverture et le pôle de l'identité.

Relèvent du courant de l'ouverture les héritiers de Vatican II, les contestataires concevant des rapports ecclésiastiques moins hiérarchiques, les catholiques privilégiant une éthique de situation plutôt qu'une morale d'obéissance. Ce pôle, qui se retrouve dans la figure de Mgr Rouet, connaît un vieillissement très fort.

D'autres appartiennent au courant de l'identité qui s'est développé dans les années 70 et qui regroupe les mouvements charismatiques (très appréciés par les jeunes) et les mouvements restitutionnistes (*Opus Dei*, Saint Jean, Saint Martin). Ils se définissent par opposition au pôle de l'ouverture, prônent le retour à l'intransigeantisme, à l'ecclésiologie (la norme ecclésiastique doit guider les comportements privés), à la visibilité plutôt qu'à l'enfouissement, aux chemins de croix par exemple (il y en a eu 19 ou 21 à Paris à Pâques 2010).

L'existence de ces deux courants provoque des clivages entre les catholiques et même à l'intérieur du clergé.

3. Céline Béraud analyse le rapport des catholiques engagés à l'autorité et à la contestation.

Entre 1965 et 1975 la contestation est vue comme un moteur de changement. Or, en 1975, Paul VI annonce une « nouvelle évangélisation » qui sera mise en œuvre par Jean-Paul II. Ce dernier apparaît comme artisan de la rupture. Il rétablit un régime d'autorité traditionnel et un retour à l'intransigeance, ce qui désoriente certains catholiques.

A partir des années 1980, on assiste donc à un essoufflement de la contestation. L'Eglise de France n'apparaît plus comme l'enfant terrible du catholicisme. Seule l'affaire Gaillot donne naissance à la fédération de mouvements : Réseaux du parvis : frange marquée du pôle de l'ouverture : *Golias*, mouvement des Parvis (*Jonas*, Femmes et hommes en Eglise, Droits et libertés dans les Eglises, David et Jonathan). Ces mouvements soulèvent la question des ministères, de l'accès à l'ordination, aux sacrements et contestent le caractère arbitraire de l'Eglise.

Cette contestation est peu relayée dans l'épiscopat à l'exception de Mgr Rouet. Elle s'est marginalisée et les militants ont vieilli.

Trois hypothèses peuvent expliquer cette disqualification des militants :

- une attitude d'attentisme : refouler la contestation jusqu'à la fin du pontificat de Jean-Paul II
- des bricolages locaux : on trouve des accommodements discrets avec la norme, on se crée son espace où on est libre et heureux.
- le sentiment de devenir minoritaires : le catholicisme est devenu fragile ; il est difficile d'y rajouter une contestation interne ; il faut se serrer les coudes « en Famille » plutôt que de se déchirer comme on l'a fait dans les années 70.

4. Quel impact ont eu les « affaires » ?

Les « affaires » : Williamson, Recife, les propos tenus par le pape en Afrique sur le préservatif provoquent des prises de paroles, quelques réactions épiscopales et donnent lieu à des pétitions de *La Vie*. Le comité de la jupe, créé à la suite de l'affaire du même nom, donne une réponse à une question sur les ministères institués. Quel devenir pour ce régime de faible conflictualité ?

Catherine Grémion pense que cela aura un gros impact sur le fonctionnement ecclésial mais Céline Béraud reste dubitative : cela ne semble pas avoir eu d'effet sensible sur la campagne du denier de l'Eglise. On assiste à des manifestations d'attachement à Benoît XVI.

L'attachement émotionnel à l'Eglise ne semble pas affecté par les affaires : les catholiques de base déconnectent leur expérience personnelle de l'autorité romaine (très lointaine). La question de la pédophilie touche de manière plus profonde.

Ces affaires ont mobilisé les médias et ont ravivé les critiques à l'encontre du catholicisme.

Ce regard distancié sur la situation du catholicisme en France permet aux membres de CdEP de mieux se situer dans l'Eglise et de réfléchir à la place spécifique qu'ils ont à y prendre.